



L'AGRESSION DE TROP !

Ce mercredi 1er avril, lors de la distribution des repas au Quartier d'Isolément du Centre Pénitentiaire de Lannemezan, un collègue a été agressé par le détenu Ed..., pourtant en gestion équipée et menotté à l'avant.

Malgré les mesures de sécurité en place, le détenu est parvenu à porter un coup extrêmement rapide, atteignant notre collègue sous la visière. Cet acte, d'une extrême gravité, démontre une nouvelle fois que les personnels restent exposés à des agressions violentes et imprévisibles. Grâce au professionnalisme et à la réactivité des agents présents, le détenu a été immédiatement maîtrisé et placé en prévention.

ET COMME SI CELA NE SUFFISAIT PAS...

Une nouvelle agression a eu lieu ce jeudi 2 avril dans la matinée, impliquant une nouvelle fois le détenu Ed.... Lors de sa sortie du Quartier Disciplinaire pour être présenté aux gendarmes, celui-ci est parvenu à faire passer ses menottes de l'arrière vers l'avant. Il a alors porté plusieurs coups, atteignant notre collègue F.. au niveau du gilet de protection. Lors de la maîtrise du détenu, notre collègue A.. a perdu son casque, témoignant de la violence de l'intervention.

CE DÉTENU N'EST PAS À SON PREMIER COUP D'ESSAI

Pour rappel, le détenu Ed.... a déjà tenté de frapper un agent à travers la trappe de menottage... a tenté d'ébouillanter plusieurs agents avec de l'huile... a inondé volontairement la courserie avant de menacer et de se rebeller contre les collègues... Et nous ne rappelons pas toutes les insultes et menaces envers tous les corps de notre établissement...

FO Justice Lannemezan dénonce une situation devenue inacceptable.

Le détenu a été placé en garde à vue ce mercredi après-midi puis à nouveau ce jeudi matin. Il devait être présenté devant la justice la semaine prochaine pour l'ensemble des faits le concernant, mais cette audience a été reportée à fin avril en raison d'une grève des avocats.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE LANNEMEZAN EXIGE

- Le transfert de ce détenu vers un autre établissement à l'issue de sa peine de Quartier Disciplinaire.
- **FO Justice Lannemezan** était présent ce jeudi à la Direction Interrégionale, où la situation de ce détenu a été évoquée, après avoir échangé par téléphone avec Madame la Directrice du CP de Lannemezan.
- Des sanctions disciplinaires et pénales à la hauteur des faits.
 - Des mesures immédiates et renforcées pour garantir la sécurité des personnels.
 - Des moyens concrets et immédiats, avec une dotation de tenues pare-coup, de casques ainsi que l'accélération du déploiement des caméras individuelles et des PIE sur les quartiers spécifiques.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE LANNEMEZAN REMERCIE

- Les agents intervenants pour leur sang-froid et leur professionnalisme.
- L'ensemble des collègues mobilisés pour leur réactivité et leur solidarité.
- La réaction rapide de la Direction pour le soutien et l'accompagnement apportés à son personnel.
- La réactivité des autorités judiciaires pour qu'une réponse pénale soit apportée rapidement.

FO Justice Lannemezan souhaite bon courage et un prompt rétablissement à l'ensemble des collègues concernés et reste à leur disposition pour les accompagner dans toutes les démarches à venir.

